



2018

LE SCOT EN MARCHÉ

RAPPORT
D'ACTIVITÉS





Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération lyonnaise couvre 74 communes réunies au sein de la Métropole de Lyon, des communautés de communes de l'Est lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO).

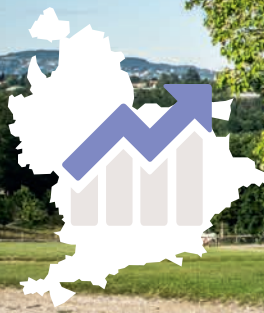
Il dessine l'avenir de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2030 sur quelques grands sujets de la vie quotidienne (habitat, déplacements, commerces et services, économie, environnement, etc.).

Alors que la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Scot est quasiment achevée, un grand nombre de documents et de réflexions impactant le devenir de notre agglomération ont nécessité un suivi actif du Sepal en 2018 : nœud ferroviaire lyonnais (NFL), démarche d'amélioration des liaisons entre Saint-Étienne et Lyon, Sraddet, schéma régional des carrières, ressources stratégiques en Eau, Sage de l'Est lyonnais...

Le Sepal a également poursuivi le « monitoring » du territoire pour mieux comprendre les dynamiques urbaines à l'œuvre, de la petite à la grande échelle : offre commerciale et pratiques d'achat dans les bassins de vie du Scot, parcours des artisans dans l'agglomération lyonnaise, transferts d'établissements dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon-Saint-Étienne, vécu et pratiques des habitants à l'échelle de leur bassin de vie.

15 ans après l'engagement des premiers travaux du Scot, le Sepal a enfin souhaité porter son regard vers l'avenir : analyser les grandes transitions à l'œuvre et la manière dont celles-ci vont impacter le territoire de l'agglomération lyonnaise et ses territoires d'influence. C'est le sens du séminaire « Demain, la démographie dans l'agglomération lyonnaise » organisé en 2018 ; cette réflexion sera prolongée en 2019 avec la tenue d'un second séminaire-débat.

Monsieur Jean-Yves SÉCHERESSE,
1^{er} Vice-président du Sepal



ÉVALUER POUR MIEUX AGIR

Un double regard : rétrospectif et prospectif

En 2018, le Sepal a mené des travaux partenariaux portant sur les évolutions récentes de son tissu artisanal. Il a également souhaité se tourner vers l'avenir en organisant deux séminaires, le premier sur le devenir de la planification et, le second, sur les dynamiques démographiques récentes et leur évolution probable.

LE PARCOURS DES ENTREPRISES ARTISANALES DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Le Sepal a poursuivi ses travaux partenariaux avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur l'évolution du tissu artisanal. Après avoir observé la place de l'artisanat au sein de son aire urbaine élargie, il s'est agi de mesurer l'évolution de ce tissu artisanal au sein des bassins de vie du Scot. 3 bassins de vie « tests » ont été étudiés à travers une approche à la fois quantitative et qualitative : Lyon-Villeurbanne, Lônes et Coteaux du Rhône et la CCEL.



ANALYSE PAR BASSIN DE VIE DE LA 10^e ENQUÊTE CONSOMMATEURS

Le Sepal a confié une mission à la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne permettant, à partir des résultats de la dernière enquête de comportement d'achat, de mieux appréhender l'offre commerciale et les pratiques de consommation. Les questionnements du Sepal : Comment la géographie de l'offre interroge la notion « d'équilibre entre les bassins de vie » ? Peut-on parler aujourd'hui « d'autonomie » de chaque bassin de vie ? Quelles spécificités territoriales observe t'on en matière de plancher commercial, de typologie d'activités, de couverture des besoins, d'évasion commerciale etc. ?

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE CCI PAR BASSIN DE VIE :

- Un chiffre d'affaires qui continue de progresser sur la plupart des bassins de vie, mais moins rapidement que le potentiel de consommation des habitants.
- Un potentiel de consommation qui progresse globalement du fait du dynamisme démographique, même si l'on observe des disparités fortes entre les bassins.
- Une évasion physique des dépenses contenue, mais une hausse des achats réalisés sur internet qui devrait se poursuivre, générant un enjeu prégnant en matière de logistique.
- Un recentrage des achats sur les bassins de vie, surtout en alimentaire.
- Une évolution modérée du plancher commercial au cours des dernières années, même si des projets commerciaux importants devraient voir le jour dans les prochaines années.
- Un développement global du nombre d'établissements depuis 2012, dont une forte progression des services.
- Une bonne couverture des besoins des habitants du Sepal au global, même si certains bassins de vie sont encore en cours de rattrapage.

DE NOUVELLES CARTES DE BRUIT

Le Sepal a missionné l'association Acoucité pour mettre à jour les cartes de bruit réalisées en 2014 à l'échelle du Scot, à partir d'une méthode renouvelée et plus précise. Les sources de bruits prises en compte demeurent les mêmes : bruits liés aux trafics routier, ferré et aéroportuaire, et bruits liés aux industries. On observe globalement une diminution du bruit sur l'agglomération lyonnaise liée essentiellement aux baisses des vitesses sur les principaux axes routiers et aux changements de comportement des usagers. Notons toutefois que le nombre de personnes qui se disent gênées par le bruit ne baisse pas, compte-tenu d'attentes de plus en plus fortes sur cette nuisance quotidienne.



16,5%

de la population du territoire est exposée à des niveaux de bruit routier dépassant le seuil de l'indicateur Lden (24h)

DEVENIR DE LA PLANIFICATION

Le 24 septembre 2018, le Sepal a organisé en partenariat avec l'École Urbaine de Lyon un séminaire sur le devenir de la planification stratégique face aux incertitudes croissantes d'ordres écologiques, socio-économiques et politiques. Pour ce faire, le Sepal a missionné une étudiante pour réaliser en amont, un travail d'enquête auprès d'une quinzaine d'acteurs de la planification territoriale lyonnaise. Le séminaire a réuni une vingtaine de praticiens, chercheurs et étudiants pour explorer et débattre de cet enjeu.

« DEMAIN, LA DÉMOGRAPHIE DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE »

Missionnée par le Sepal, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a organisé le 19 décembre 2018 un séminaire visant à apporter un éclairage sur les dynamiques démographiques à l'œuvre et à venir dans l'agglomération lyonnaise et son aire urbaine.

Quels sont les ressorts de la croissance démographique lyonnaise ? Va-t-elle se poursuivre de manière aussi soutenue dans les prochaines années ? Quelles sont les grandes tendances à l'œuvre et les signaux annonciateurs de changement voire de rupture ?

Ce séminaire a réuni environ 70 personnes (élus et praticiens).



CHIFFRES CLÉ



78 000

habitants supplémentaires entre 2010 et 2015, représentant 49% de la croissance démographique de l'aire métropolitaine Lyon – St Étienne



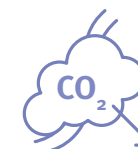
9 900

nouveaux logements en moyenne par an entre 2010 et 2017 (objectif plancher de 7500 log./an dans le Scot)



27 000

emplois supplémentaires sur la période 2010-2015. Une évolution positive (+3,9%) supérieure à celle de la Région (+1,4%) et de la France (-0,1%).



-9%

c'est la baisse des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire sur la période 2010-2015



343

voyages par habitant et par an sur le réseau TCL (en progression de 19% entre 2010 et 2017).

2019 Perspectives

- Présenter et valoriser les résultats de l'étude : « Les bassins de vie de l'agglomération et de l'aire métropolitaine lyonnaises : approche par les flux et le vécu des habitants ».
- Dans le cadre du Bilan « rétro prospectif » du Scot 10 ans après son approbation, analyser la situation et les dynamiques du territoire au regard des grands objectifs d'aménagement du Scot et identifier les grandes transitions méritant d'être appréhendées dans le cadre d'une future révision.
- Poursuivre les analyses conduites en 2018 sur la prospective démographique et organiser un second séminaire d'approfondissement « Demain, l'agglomération lyonnaise ».
- Explorer les dynamiques partagées et enjeux d'interface avec les « Territoires voisins ».



PARTAGER ET RELAYER LE PROJET

Un suivi des orientations du Scot à toutes les échelles

En 2018, le Sepal a été sollicité à de multiples occasions par ses partenaires pour s'assurer d'une bonne prise en compte des orientations du Scot sur leur territoire ou leur champ de compétences, mais aussi pour donner un avis sur les plans et projets (Scot voisins, PLU communaux et intercommunaux, projets structurants).



RÉVISION DES PLANS ET PROJETS

Le Sepal est associé aux nombreuses procédures menées localement lui permettant de faire valoir les orientations du Scot dans le respect du principe de compatibilité. Ainsi, en 2018, le Sepal a accompagné 10 communes dans le cadre de la révision ou la modification de leurs PLU. Il a analysé et émis un avis favorable aux PLU de Genas, Saint-Pierre-de-Chandieu et Saint-Bonnet-de-Mure. Il a également été sollicité pour donner des avis sur des projets d'aménagement et de construction : base logistrique à Colombier-Saugnieu, déchèterie à Saint-Symphorien-d'Ozon, plaine des sports et des familles à Genay, opération de logements et de commerces à Givors, base de loisirs sportifs à Grigny, projets logistiques sur la zone industrialo-portuaire de Givors-Loire... À l'échelle régionale, le Sepal a aussi suivi et participé aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (Sradet) qui sera approuvé fin 2019.



UNE ACTIVITÉ CONSTANTE AU SEIN DES CDAC ET CDACI

Le Sepal a siégé à plusieurs reprises en CDAC et CDACI (Commissions Départementales d'Aménagement Commercial et Cinématographique). D'importants dossiers ont été instruits : le projet d'extension du pôle commercial de Peyssillieu à Meyzieu, la restructuration de la galerie marchande d'Auchan à Saint-Genis-Laval, la création d'un cinéma à Saint-Bonnet-de-Mure, un projet d'extension de cinéma à Saint-Priest, l'extension par reconstruction d'un supermarché à Rochetaillée, la création d'un ensemble commercial à Saint-Priest.



Cinéma
Le Scénario
de St Priest



DES AVIS SUR LES PROJETS DE SCOT VOISINS

Le Sepal a été sollicité par trois syndicats mixtes de Scot voisins pour émettre un avis sur leur projet de territoire révisé ou modifié : le Nord Isère, la Boucle du Rhône en Dauphiné et le Beaujolais. Ces projets, menés dans le cadre d'un partenariat étroit en parallèle de la démarche inter-Scot, ont tous reçus un avis favorable de la part du Sepal.

UN FILM SUR LE VÉCU DES HABITANTS DU PÉRIURBAIN LYONNAIS

Le Sepal s'est associé, depuis trois ans, à l'UMR Triangle et à la mention de Master « Ville et environnements urbains » de l'Université de Lyon pour étudier les ressentis des habitants de communes situées dans l'espace périurbain du Scot, que ce soit sur la densification de leur quartier et les représentations qu'ils se font de la nature. Cette recherche pluriannuelle, menées par des groupes d'étudiants, a ainsi permis de recueillir les paroles d'une centaine d'habitants sur une dizaine de communes.

En 2018, le Sepal a missionné un étudiant pour réaliser une synthèse de ces travaux sous la forme d'un film d'une dizaine de minutes. Celui-ci révèle une dizaine d'enseignements à destination des praticien-ne-s de la ville, qu'ils soient élu-e-s ou technicien-ne-s.



UN SUIVI ACTIF DES RÉFLEXIONS EN COURS SUR LES GRANDES INFRASTRUCTURES ET LEUR ÉVOLUTION

Le Sepal a participé avec attention à la phase préparatoire au débat public sur le nœud ferroviaire lyonnais (NFL) ; l'audition du Directeur du Sepal, puis de son Président par le Président de la Commission Particulière du Débat public (CPDP) ont été l'occasion d'exprimer les attentes fortes du Sepal sur un dossier qui conditionne le développement futur de l'agglomération et de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Par ailleurs, suite aux annonces gouvernementales concernant l'abandon probable du projet d'autoroute A45, l'État a lancé à l'été 2018 une démarche d'amélioration de la mobilité sur l'axe Saint-Étienne–Lyon, pilotée par la DREAL, sous la forme de plusieurs instances territoriales et thématiques. Le Sepal a assuré une présence aux comités de pilotage ainsi qu'aux différents groupes techniques. Cette démarche doit encore se poursuivre en 2019 et 2020.

2019 Perspectives

Afin de poursuivre son rôle de « passeur » des orientations du Scot auprès de ses collectivités et partenaires, le Sepal se donne les priorités suivantes pour 2019 :

- L'accompagnement des collectivités dans la finalisation de leurs documents d'urbanisme devant se mettre en compatibilité avec le Scot (notamment sur les communes de Jons, Chaponnay, Marennes et Communay),
- L'avis sur le projet de Sradet porté par la Région,
- L'association aux instances consacrées aux grandes infrastructures d'accessibilité et leur évolution (A45, aménagements de long terme sur le nœud ferroviaire lyonnais – NFL)
- La contribution du Sepal au débat public NFL via un cahier d'acteur Sepal et inter-Scot.

RENFORCER LA COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

Un investissement important au sein de la démarche inter-Scot

En 2018, le Sepal a pris un rôle de plus en plus actif dans l'animation de la démarche qui s'est penché sur une série de sujets permettant d'éclairer le fonctionnement métropolitain et ses dynamiques.

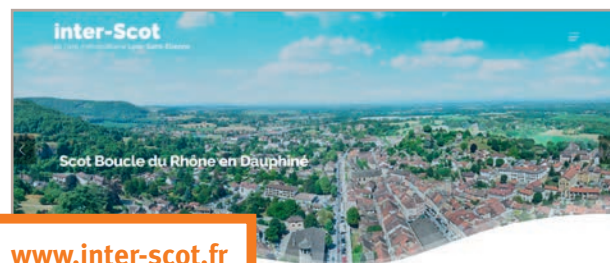
LES CHANTIERS DE L'INTER-SCOT

L'inter-Scot s'est mobilisé sur de nombreuses thématiques telles que :

- **L'économie** : étude sur les transferts d'établissements (cf. encadré ci-contre) et suivi des orientations en matière d'urbanisme commercial ;
- **Les mobilités** : mise en perspective des enjeux à l'échelle de l'aire métropolitaine à l'occasion d'une rencontre des Présidents de Scot, le 11 octobre 2018 à Saint-Étienne ;
- **L'énergie** : valorisation des travaux exploratoires conduits en 2017 dans le cadre d'un séminaire dédié qui s'est tenu le 10 juillet 2018 à Vienne et sa région (visites d'opérations exemplaires) ;
- **Les paysages** : finalisation d'un livret pédagogique regroupant douze fiches thématiques.

UN RÔLE DE PLUS EN PLUS ACTIF DANS L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE

Le Sepal a expérimenté la mise à disposition de l'un de ses agents dans la coanimation de la démarche en lien avec les Agences d'Urbanisme de Lyon et Saint Étienne. Positionné comme coordinateur des 13 Scot et interlocuteur principal des Agences, il a ainsi coanimé les comités techniques et participé à l'ensemble des groupes projets thématiques. Enfin, le Sepal a participé activement à la mise en œuvre du nouveau site internet de la démarche inter-Scot.



www.inter-scot.fr



LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Sur la période 2005-2015, le nombre d'emplois salariés marchands a augmenté de 14 500 dans le Sepal du seul fait des transferts d'établissements (emménagements / déménagements). Ces transferts ne représentent que 23 % de la création nette totale d'emplois salariés marchands, l'essentiel (71 %) étant lié au développement des établissements existants.

Environ 7 400 établissements ont emménagé sur le Sepal et 9 800 établissements l'ont quitté (51 % ont déménagé dans les territoires voisins de l'Ouest Lyonnais, du Beaujolais, de la Plaine de l'Ain, etc.). Les établissements qui entrent dans l'agglomération lyonnaise ont plus de salariés que ceux qui en sortent. C'est pourquoi, si l'agglomération lyonnaise est déficitaire en nombre d'établissements (-2 400), elle est bénéficiaire en nombre d'emplois.

On constate que l'agglomération lyonnaise attire ainsi majoritairement des entreprises extérieures à l'aire métropolitaine lyonnaise (60 %), notamment d'Ile de France. Les territoires voisins de l'agglomération lyonnaise sont quant à eux pleinement intégrés à cette dynamique économique en bénéficiant du desserrement d'une partie des activités.

2019 Perspectives

Le Sepal poursuivra son implication dans la co-animation de la démarche et dans les groupes projets de l'inter-Scot. Les sujets traités porteront sur :

- **L'urbanisme commercial** : faire un bilan de la Charte « Pour un aménagement commercial de qualité » signée en 2011, en évaluant les projets commerciaux livrés depuis
- **La mobilité** : contribuer au débat public sur le nœud ferroviaire lyonnais et évaluer la politique d'urbanisation autour des quartiers-gares
- **La démographie** : exploiter les nouvelles données de projection OMPHALE
- **Un avis commun inter-Scot** sur le projet de Sraddet, basé sur la contribution commune livrée en 2017 à la Région.

FÉDÉRER LES SCOT À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

Une participation active à la fédération des Scot

De par son implication auprès de la Fédération Nationale des Scot (FNS), le Sepal reste un acteur majeur dans l'animation de temps d'échanges entre les Scot, à l'échelle régionale et nationale.

UN ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE

Le Sepal siège au Conseil d'administration et au Comité technique de la Fédération Nationale des Scot et contribue ainsi aux prises de décision de la Fédération. Il anime également le Club Air-Énergie-Climat de la FNS qui rassemble une fois par an des Scot et des professionnels afin d'identifier les moyens d'intégrer davantage les enjeux énergétiques et climatiques au sein des documents stratégiques. Il a également suivi et co-animé une étude « Scot et urbanisme commercial » qui a servi de base d'échanges aux Rencontres Nationales des Scot qui se sont déroulées à Amiens les 14 et 15 juin 2018, et participé à l'une des tables rondes lors de ces Rencontres.



UNE ANIMATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En tant que référent régional de la FNS, le Sepal est chargé depuis 2014 de l'animation du réseau des Scot à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, il a organisé plusieurs séances de travail des chefs de projet des Scot d'Auvergne-Rhône-Alpes sur les propositions d'objectifs du Sraddet et a participé activement au dialogue avec les instances techniques et politiques de la Région pour porter la parole des Scot.

2019 Perspectives

Le Sepal poursuivra son implication dans les instances centrales et régionales de la Fédération Nationale des Scot ainsi que dans l'organisation des rencontres nationales des Scot.



LE SEPAL

Créé en 1985 et refondé en 2002, le Sepal, Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise, a reçu des différentes collectivités qui le composent la compétence pour élaborer le Scot. Il assure aujourd'hui le suivi de sa mise en œuvre, en lien étroit avec les collectivités membres et les territoires partenaires.

LE SEPAL, FAITS ET CHIFFRES 2018

BILAN BUDGÉTAIRE

804 275 €

soit une baisse de 4,3 % par rapport à 2017



IMPLICATION DES ÉLUS



7 Bureaux,

dont un délocalisé
Au Grand Café des
Négociants (Lyon 2^e)



**3 Conseils
Syndicaux**



L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SEPAL EN 2018

Emmanuel GIRAUD,
Directeur

Laurine COLIN,
Chargée de mission

Jérémy TOURTIER,
Chargé de mission

Laetitia CAPLIER,
Assistante

MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET D'ÉTUDES

■ **Devillers et Associés**
Mission d'étude sur
« Les bassins de vie de
l'agglomération et de
l'aire métropolitaine
lyonnaise : approche
par les flux et le vécu
des habitants »

■ **Chambre de Métiers et
de l'Artisanat du Rhône**
Convention d'étude
portant sur l'analyse
des mutations
des implantations
artisanales sur
le territoire du Sepal
et ses bassins de vie

■ **CCI de Lyon
Métropole
St-Étienne Roanne**
Convention d'étude
portant sur l'analyse
par bassin de vie
de la 10^e enquête
consommateurs

■ **Université
Lyon 2 – IUL**
Mission d'étude
sur le thème de
la densification
perçue par
les habitants

■ **CINCO**
Cabinet spécialisé
pour accompagner
le Sepal dans
sa communication

■ **Cabinet Soler
Couteaux/Llorens**
Cabinet d'avocat
pour conseiller
le Sepal et
l'alimenter
en expertises
juridiques

LE FONCTIONNEMENT DU SEPAL

LE CONSEIL SYNDICAL, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est composé de 26 élus
représentant les collectivités
membres du Syndicat.

LE BUREAU, L'EXÉCUTIF

Il est composé
du Président du
Sepal et de
15 membres élus.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Elle est en charge
de la mise en œuvre
du Scot et de la
gestion du Syndicat.

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

MÉTROPOLE DE LYON

Anne BRUGNERA
Conseillère à
la Métropole de Lyon
Adjointe au Maire de Lyon

Pascal CHARMOT
Conseiller à la Métropole de Lyon
Maire de Tassin la Demi-Lune

Jean-Luc DA PASSANO
Vice-Président à
la Métropole de Lyon
Maire d'Irigny

Stéphane GOMEZ
Conseiller à la Métropole de Lyon
Adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin

Gilda HOBERT
Conseillère à la Métropole de Lyon
Conseillère à la Ville de Lyon

Jean-Michel LONGUEVAL
Conseiller à la Métropole de Lyon
Maire de Bron

Catherine PANASSIER
Conseillère à la Métropole de Lyon
Maire du 3^e Arrondissement

Gaël PETIT
Conseiller à la Métropole de Lyon
Adjoint au Maire de Caluire-et-Cuire

Clotilde POUZERGUE
Conseillère à la Métropole de Lyon
Maire d'Oullins

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

Patrice BERTRAND
Conseiller de la CCPO
Adjoint au Maire de Communay

LE BUREAU AU 25 MAI 2018



Gérard COLLOMB
Président du Sepal
Maire de Lyon



Denis BOUSSON
2^e Vice-président
Conseiller à
la Métropole de Lyon
Maire de
St-Didier-au-Mont-d'Or



Ronald SANNINO
4^e Vice-président
Conseiller à
la Métropole de Lyon
Conseiller d'arrondissement
Lyon 9



Bruno CHARLES
6^e Vice-président
Vice-Président
à la Métropole de Lyon
Conseiller d'arrondissement
Lyon 7



Sylvie CARRE
Conseillère à la CCPO
Adjointe au Maire de
St-Symphorien-d'Ozon



Raymond DURAND
7^e membre du Bureau
Vice-président de la CCPO
Maire de Chaponnay



Michel FORISSIER
Conseiller à
la Métropole de Lyon
Sénateur du Rhône



Valérie GLATARD
8^e membre du Bureau
Conseillère à
la Métropole de Lyon
Maire de Neuville sur Saône



Jean-Yves SÉCHERESSE
1^{er} Vice-président
Président délégué
Conseiller à
la Métropole de Lyon
Adjoint au Maire de Lyon



Paul VIDAL
3^e Vice-président
Président de la CCEL
Maire de Toussieu



José RODRIGUEZ
5^e Vice-président
Vice-président de la CCPO
Maire de Simandres



Jean-Pierre JOURDAIN
Vice-président de la CCEL
Maire de St-Bonnet-de-Mure



Richard LLUNG
Conseiller à
la Métropole de Lyon
Adjoint au Maire de
Villeurbanne



Gilbert MARBOEUF
Vice-président de la CCEL
Maire de Pusignan



Sarah PEILLON
9^e membre du Bureau
Conseillère à la Métropole
de Lyon – Conseillère
d'arrondissement Lyon 7



Daniel VALÉRO
Vice-président de la CCEL
Maire de Genas

SCOT

AGGLOMÉRATION
LYONNAISE / 2030 /



sepal

syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

Immeuble Porte Sud
4 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon
Tél. 04 26 99 34 02
www.scot-agglolyon.fr